

Monsieur D. Broussel de Lire a été prié de
 par S. A. Monsieur le Prince d'Orange
 de représenter ou il trouvera convenir le
 tout qu'on fera à S. A. en procédant
 la charge des frais des fortifications
 que Monsieur le Prince de Orange Gouverneur
 de la Province de Luxembourg trouva ^{à payer}
 d'ordinaire de temps en temps au (S. A. de
 Viandre, cela ne se voyant pratiquer
 à l'égard d'aucun ^{seigneur ou} Seigneur de la
 même Province; comme on offre la chose
 à S. A. de ce que l'on a obligé les
 officiers de contribuer à semblables dépenses,
 qui se trouve monté à des sommes
 considérables.

Il est convenu
 de faire
 les munitions
 de guerre

170.

[Faint, mostly illegible handwritten text in a cursive script, likely Dutch or French.]

[Vertical handwritten text on the right edge of the page, partially cut off.]